

d  
R  
s

À une séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-édempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 30 juin 2004, à 18 heures et à laquelle éance sont présents :

Séance ajournée  
du 30 juin 2004

M. Jocelyn Blondin, président  
M. Michel Lanthier, vice-président  
Mme Hélène Bélisle  
M. Mario Crevier  
M. Ugo de Montigny  
M. Alain Faussurier  
M. Michel Gervais  
M. Alain Gauthier  
M. Fernand Lavoie  
Mme Chantal Leblanc-Bélanger  
Mme Johanne Légaré  
M. Jacques Lemay  
Mme Marie-Andrée Lépine (19 h 34)  
Mme Francine Lorange  
Mme Francine Poitras  
M. Jean-Pierre Reid  
M. Gilles Chagnon, représentant le Comité de parents

Étaient également présentes et présents :

Mme Lucie Lafleur, directrice générale  
M. René Gauthier, secrétaire général  
M. Mario Auclair, directeur, Service des ressources humaines  
M. Gérard Lacroix, directeur, Service des ressources financières  
M. Gérald St-Arneault, directeur, Service des technologies de l'information  
Mme Claudette Séguin, directrice, Service de l'organisation scolaire  
Mme Jocelyne Bertrand, agente d'administration

Étaient absentes et absents :

M. Nicolas Cazalais  
M. Gilbert Couture  
M. Dominique Kenney  
M. Andrew Rhéaume  
Mme Gervaise St-Amour  
Mme Christiane Hallée, représentant le Comité de parents

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et une minute de silence est observée en mémoire des personnes décédées :

M. Dominique Blais

Mme Simone Gosselin

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C.C.-03-04-150** Mme Johanne Légaré propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

3.11 Passerelle - Secteur Le Plateau

**Adoptée à l'unanimité.**

M. Mario Crevier suspend la séance pour une pause.

### **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

M. Jocelyn Blondin mentionne que le nouveau site Web est présentement en ligne. D'autres mises-à-jour seront effectuées prochainement.

Il informe les membres que dans le dossier de la traverse du boulevard McConnell-Laramée, le ministère des Transports a l'intention de construire une traverse avec feux et en maintenant un brigadier scolaire. Cette traverse fera l'objet d'un suivi au cours des cinq (5) années suivant l'ouverture du boulevard.

La présidente et les présidents des commissions scolaires de la région ont été invités

à participer au forum "Briller parmi les meilleurs " le 21 août 2004.

Il souhaite à toutes et à tous un très bel été et un bon repos.

**Nomination - Directeur  
Service des ressources  
matérielles - M. Luc  
Pelchat**

**NOMINATION - DIRECTRICE - DIRECTEUR - SERVICE DES RES-  
SOURCES MATÉRIELLES**

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur du Service des ressources matérielles;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues parmi les candidates et candidats;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

**C.C.-03-04-151** M. Mario Crevier propose que M. Luc Pelchat, soit nommé directeur du Service des ressources matérielles à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004, le tout conformément au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Nomination - Directrice  
École Saint-Rédempteur  
Mme Danièle Bolduc**

**NOMINATION - DIRECTRICE - DIRECTEUR - ÉCOLE SAINT-RÉDEMPTEUR**

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur à l'école Saint-Rédempteur;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues parmi les candidates et candidats;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

**C.C.-03-04-152** Mme Francine Lorange propose que Mme Danièle Bolduc, enseignante à l'école Euclide-Lanthier, soit nommée directrice à l'école Saint-Rédempteur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004, le tout conformément au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **POLITIQUE DE COMMUNICATION - ADOPTION**

Ce point a été reporté à la séance du mois de septembre.

**Incidence :** Mme Marie-Andrée Lépine prend son siège.

**Budget de fonction.  
d'investis. et service  
de la dette 2004-2005  
taux de la taxe  
scolaire**

## **BUDGET DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE SERVICE DE LA DETTE POUR L'ANNÉE 2004-2005 ET DÉCRET DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE**

Considérant que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au Ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2004-2005;

Considérant que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a préparé son budget, lequel prévoit des dépenses totales de 109 853 227,00\$;

Considérant que ce budget prévoit un équilibre entre les revenus et les dépenses;

Considérant que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 5 164 804 382,00\$ en conformité avec la Loi sur les règles budgétaires 2004-2005;

Considérant que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35\$/100,00\$ de l'évaluation uniformisée imposable;

Considérant que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

Considérant la recommandation du Comité du budget;

**C.C.-03-04-153** M. Jacques Lemay propose que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au Ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$/100,00\$ de l'évaluation uniformisée imposable 2004-2005.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Taux d'intérêt  
arrérages de  
taxes**

## **TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES DE TAXES**

Considérant que selon les dispositions de l'article 316 (L.R.Q. - chapitre 1-13.3) de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire fixe le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

Considérant la recommandation du Comité du budget;

**C.C.-03-04-154** M. Mario Crevier propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais fixe le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes scolaires à 14% pour l'année 2004-2005.

Une abstention

**Adoptée à l'unanimité.**

**Approbation des budgets des établissements**

**APPROBATION DES BUDGETS DES ÉTABLISSEMENTS**

Considérant que les budgets des établissements ont été préparés à partir du cadre budgétaire;

Considérant que les budgets des établissements ont été adoptés par les Conseils d'établissements (article 95);

Considérant que ces budgets sont parties intégrantes du budget global de la Commission scolaire;

Considérant que la Commission scolaire doit approuver les budgets des établissements (article 276);

**C.C.-03-04-155** M. Jacques Lemay propose d'adopter les budgets des établissements sous réserve de réajustements qui pourront être apportés au cours de l'année selon les effectifs réels et de toutes autres modifications pouvant affecter les revenus et dépenses des établissements.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Incidence** : M. Jean-Pierre Reid quitte son siège.

**Fournitures, installation et entretien d'équipement opto-électrique et de réseautique**

**FOURNITURES, INSTALLATION ET ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT OPTOÉLECTRIQUE ET DE RÉSEAUTIQUE**

Considérant l'appel d'offres 03-04-44;

Considérant que la Cie Combat Networks offre la proposition (pour des équipements de la Cie Nortel Networks) la plus avantageuse au niveau des coûts;

Considérant que les produits Nortel offrent une plus grande convivialité et une plus grande facilité d'installation;

Considérant que les références recueillies sur les produits de la compagnie Nortel sont excellentes;

Considérant que dans la phase de la téléphonie IP (Internet Protocol), des équipements de téléphonie actuels (22 conformes à Nortel et 9 non-conformes) pourront continuer à être utilisés et ainsi prolonger leur vie utile tout en permettant de respecter les engagements contractuels;

Considérant la recommandation du Comité de travail en informatique;

Considérant que techniquement, cette offre est valide jusqu'au 27 septembre 2004;

**C.C.-03-04-156** M. Alain Gauthier propose

- que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais accorde un contrat à la firme Combat Networks pour la fourniture, l'installation et l'entretien des équipements optoélectriques et de réseautique pour un montant ne dépassant pas 850 000,00 \$ (taxes incluses), conditionnellement à l'obtention du financement via le programme «Villages branchés ».

**Adoptée à l'unanimité.**

**Signature - Bail  
emphytéotique  
Centre de la Petite  
Enfance Grande-Rivière**

**SIGNATURE DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE - CENTRE DE LA PETITE  
ENFANCE GRANDE-RIVIÈRE**

Considérant la résolution C.C.-02-03-902;

Considérant la résolution du Conseil d'établissement C.E.-030325-02;

Considérant la lettre de M. Gilles Marchand de la direction de l'équipement scolaire;

Considérant le projet de cession en emphytéose préparé par M. Patrice Provost, notaire;

Considérant l'avis juridique de M. Jean-Carol Boucher, avocat;

Considérant la validation des clauses portant sur les assurances par madame Marie-Claude Tremblay du bureau Lemieux, Ryan et associés;

Considérant les lettres patentes constituant le Centre de la petite enfance Grande-Rivière;

Considérant la résolution 2004-15 du Conseil d'administration du Centre de la petite enfance Grande-Rivière;

**C.C.-03-04-157** Mme Chantal Leblanc-Bélanger propose de mandater M. Jocelyn Blondin, président et Mme Lucie Lafleur, directrice générale, pour signer le contrat d'emphytéose avec le Centre de la petite enfance Grande-Rivière.

Pour : 10

Contre : 1

Abstention : 4

**Adoptée à la majorité.**

**Incidence** : M. Fernand Lavoie quitte son siège.

**Vocabulaire des  
écoles  
Adoption**

**ADOPTION DU VOCABULAIRE DES ÉTABLISSEMENTS**

Considérant la nécessité d'uniformiser l'appellation ou le vocabulaire des établissements de la Commission scolaire des-Portages-de-l'Outaouais;

Considérant que le Service des ressources matérielles entreprendra sous peu des travaux pour identifier chacun des établissements de notre commission scolaire;

Considérant que la Commission scolaire est l'instance désignée pour adopter le vocabulaire des établissements;

**C.C.-03-04-158** Mme Francine Lorange propose d'adopter le vocabulaire des établissements tel que décrit selon l'orthographe et les appellations suivantes :

École Aux Quatre-Pignons

École Côte-du-Nord

école secondaire de l'Île

école secondaire Des Lacs

école des Rapides-Deschênes

des Trois-Portages

École du Dôme

École du Grand-Boisé

école secondaire Grande-Rivière

École Jean-de-Brébeuf

école du Lac-des-Fées

école du Mont-Bleu

école secondaire Mont-Bleu

École Notre-Dame

Notre-Dame-de-la-Joie

École du Parc-de-la-Montagne

École du Plateau  
 École Euclide-Lanthier  
 École du Vieux-Verger  
 École du Village

Saint-Jean-Bosco  
 École Saint-Paul  
 Saint-Rédempteur  
 Sainte-Marie

Centre de formation professionnelle de l'Outaouais  
 Centre l'Arrimage  
 Centre La Génération  
 Centre La Pêche  
 Centre de formation générale et professionnelle aux adultes Vision-Avenir

Pour : 7  
 Contre : 7

M. Jocelyn Blondin, président exerce son vote prépondérant.

**Adoptée à la majorité.**

**Incidence :** Mme Johanne Légaré et Mme Chantal Leblanc-Bélangier quittent leur siège.

**Centre  
 administratif**

**CENTRE ADMINISTRATIF**

Considérant la démarche entreprise par la compagnie Katasa Construction Inc. et la compagnie Ventron Realty corporation;

Considérant, qu'en vertu de l'article 4 du règlement de la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire, le Ministre peut autoriser l'aliénation de gré à gré d'un immeuble à une personne qui offre une contrepartie autre que monétaire de valeur au moins égale à la valeur marchande de l'immeuble;

Considérant que les parties aux présentes doivent mettre en oeuvre des termes et des conditions précises en vue de procéder à un éventuel échange immobilier;

**C.C.-03-04-159** M. Alain Faussurier propose que M. Jocelyn Blondin, président du Conseil des commissaires et Mme Lucie Lafleur, directrice générale, soient autorisés à signer l'entente de principe préliminaire relative à un échange immobilier.

Pour : 7  
 Abstention : 5

**Adoptée à l'unanimité.**

**Passerelle  
 rues du Frimas  
 et du Printemps**

**PASSERELLE ENTRE LES RUES DU FRIMAS ET DU PRINTEMPS**

Considérant que plusieurs enfants devront marcher pour se rendre à la nouvelle école dans le secteur Le Plateau;

Considérant qu'il y a présentement un accès (un par la rue du Frimas et l'autre par la rue du Printemps) qui pourrait mettre en péril la sécurité de ces élèves;

Considérant l'aspect géographique du secteur;

Considérant les discussions engendrées par l'Association du secteur, par le conseiller municipal et par le commissaire;

**C.C.-03-04-160** M. Michel Lanthier propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais encourage la Ville de Gatineau à installer une passerelle entre les rues du Frimas et du Printemps.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **NOUVEAUX SUJETS**

M. Michel Gervais s'informe du cheminement du dossier de la bibliothèque scolaire et municipale à la Pêche. La directrice générale informe les membres que l'entente a été signée de part et d'autre, que l'architecte en est à finaliser les plans et que c'est M. Vallier Pelletier qui pilote ce dossier.

#### **CORRESPONDANCE**

- Lettre de M. Jocelyn Blondin à M. Pierre Reid, Ministre de l'Éducation concernant sa rencontre au sujet du gymnase de l'école Notre-Dame-de-la-Joie, en date du 9 juin 2004.
- Lettre de félicitations de M. Jocelyn Blondin à M. Claude Landry, Directeur régional, en date du 9 juin 2004.
- Rapport de Mme Christiane Hallée, Congrès de la FCPQ, du 28 au 30 mai 2004 (C.C.-03-04-03) disponible au Secrétariat général.
- Rapport de Mmes Hélène Bélisle, Johanne Légaré, Marie-Andrée Lépine et MM. Jocelyn Blondin, Gilbert Couture, Mario Crevier, Michel Lanthier, Fernand Lavoie et Jean-Pierre Reid, FCSQ, Colloque sur les ressources humaines (C.C.-03-04-04) disponible au Secrétariat général.
- Coupures de presse.

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.C.-03-04-161** M. Jacques Lemay propose la levée de la séance.

Il est 21 heures 26 minutes.

**Adoptée à l'unanimité.**

Le président

Le secrétaire général

**ORDRE DU JOUR - SÉANCE AJOURNÉE DU 30 JUIN 2004**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.
2. Message du Président.
3. Dossiers
  - 3.1 Nomination - Directrice - Directeur - Service des ressources matérielles
  - 3.2 Nomination - Directrice - Directeur - École Saint-Rédempteur
  - 3.3 Politique de communication - Adoption
  - 3.4 Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2004-2005 et décret du taux de la taxe scolaire
  - 3.5 Taux d'intérêt sur arrérages de taxes
  - 3.6 Approbation des budgets des établissements
  - 3.7 Fournitures, installation et entretien d'équipement optoélectronique et de réseautique
  - 3.8 Signature du bail emphytéotique -Centre de la Petite Enfance Grande-Rivière
  - 3.9 Adoption du vocable des écoles
  - 3.10 Centre administratif
  - 3.11 Passerelle - Secteur Le Plateau
4. Nouveaux sujets
5. Correspondance et dépôt de documents
6. Levée de la séance.